

COMPTE-RENDU DU 11 FEVRIER 2020

Présents : M. PIZY, Mme LEROUX, M. JOURDAIN, Mme HOORELBEKE, M. GUERIN, Mme BOULOUARD, M. DELALANDE, Mme FOUETILLOU, M. COLLET, M. FRILAY, Mme CABANIE,

Excusés : M.POTIRON, Mme MUNIZ-DARCEL

Absente : Mme LEMAITRE

Secrétaire de séance : Marie-Martine LEROUX

Compte Administratif et Compte de Gestion 2019

Monsieur le Maire présente le compte Administratif 2019

Dépenses de fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 charges à caractère général	205 882.52 €	013 Atténuations de charges	21 539.16 €
012 Charges de personnel	374 848.59 €	70 Produits des services	125 701.47 €
014 Atténuations de produits	161 064.77 €	73 Impôts et Taxes	710 578.55 €
65 Autres charges de gestion courante	115 863.42 €	74 Dotations et participations	119 813.16 €
66 charges financières (intérêts)	10 230.34 €	75 Autres produits de gestion courante	8 178.39 €
67 Charges exceptionnelles	202.40 €	76 Produits financiers	6 870.09 €
		77 Produits exceptionnels	9.48 €
Total	868 092.04 €		985 820.21 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
20 Immobilisations incorporelles	3 260.40 €	10 Dotations Fonds Réserves	26 956.28 €
21 Immobilisation corporelle	68 046.97 €	13 Subventions	5 839.51 €
23 Immobilisations en cours	38 090.40 €	165 Dépôts et cautionnements reçus	300 €
16 Remboursement d'emprunts	72 561.57 €		
Total	181 959.34 €		341 318.20 €

Récapitulatif

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	868 092.04 €	181 959.34 €
Recettes	985 820.21 €	33 095.79 €
Résultat 2019	117 728.17 €	- 148 863.55 €
Excédent /déficit antérieure	+ 282 710.60 €	281 159.33 €
Total	400 438.77 €	132 295.78 €

Le compte administratif conforme au compte de gestion est adopté à 9 voix hors de la présence du Maire.

Vu les résultats, le conseil municipal décide par 9 voix, de maintenir l'excédent en section de fonctionnement.

Budget Primitif 2020

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 charges à caractère général	500 194.55 €	70 Produits des services	103 500.00 €
012 Charges de personnel	382 120.00 €	73 Impôts et Taxes	685 500.00 €
65 Autres charges de gestion courante	118 500.00 €	74 Dotations et participations	118 550.00 €
66 charges financières (intérêts)	5 300.00 €	75 Autres produits gestion courante	10 500.00 €
014 Atténuations de produits	162 500.00 €	013 Atténuations de charges	21 000.00 €
67 Charges exceptionnelles	300.00 €	77 Produits exceptionnels	8 000.00 €
023 Virement section d'investissement	178 574.22 €	002 Excédent reporté	400 438.77 €
Total	1 347 488.77 €		1 347 488.77 €

Dépense d'investissement		Recettes d'investissement	
16 Remboursement d'emprunts	50 370.00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	760 000.00 €
20 Immobilisations incorporelles	5 000.00 €	13 Subventions d'investissement	90 000.00 €
21 Immobilisation corporelle	6 000.00 €	10 Dotations fonds divers réserves	4 500.00 €
23 Immobilisations en cours	1 104 000.00 €	021 Virement section fonctionnement	178 574.22 €
		001 Excédent reporté	132 295.78 €
Total	1 165 370.00 €		1 165 370.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité adopte le budget primitif 2020 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 347 438.77 € et en investissement à 1 165 370.00 €.

Vote des Taux

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 10 voix pour.

Taxe habitation ⇒ 15.43 %.

Taxe foncière ⇒ 35.39 %.

Taxe foncière non bâtie ⇒ 54.66 %.

Vote des subventions aux associations

Madame HOORELBEKE énumère les propositions de subventions de la commission 'associations' qui s'est réunie le 7 février 2020, et propose les montants les suivants :

Les Amis des Pieds en Fête	500 €
Authie-Activité	500 €
Club de gym	500 €
Club de l'amitié	800 €
Association des Parents d'Elèves	350 €
Société de chasse	350 €
Authie-Jumelage	600 €
Les Amis de Waigo	800 €
US Authie	2 500 €
Randonnées pédestres	250€
Tennis Club	1 000 €
Coopérative scolaire	2 200 €
ADMR	250 €
ANCRE	100 €
Banque alimentaire	400 €
CAF Calvados	279 €
Comité Juno	100 €
Prévention routière	200 €
Westlake Brothers	200 €
Les Restos du Coeur	200 €
AMF Téléthon	200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les montants ci-dessus attribués aux associations.

Convention de mise à disposition descendante de service

Monsieur le Maire présente une nouvelle convention de mise à disposition descendante de service concernant deux agents de la Communauté Urbaine de Caen la Mer ; il propose un temps annuel de travail de 2.5% par agent.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition descendante de service pour les 2 agents de la Communauté Urbaine de Caen la Mer, pour un taux annuel de travail de 2.5% par agent.

Salle municipale : Aménagement VRD

Monsieur le Maire présente un marché de maîtrise d'œuvre concernant la salle municipale pour l'aménagement des VRD.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des VRD.